



**SEINE ET MARNE
BASKETBALL**

12 rue des Écoles
Pouilly-le-Fort
77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 09.63.58.03.11
www.basket77.fr

@CD77Basket

Code APE : 9312Z
Siret : 784 930 612 000 71



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE 2024 ORDINAIRE ET ELECTIVE

Pouilly-le-Fort, le 27 avril 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du Comité de Seine et Marne de Basketball, aura lieu le :

Samedi 1er juin 2024 à 9h30

**A la Base de Loisirs de Vaires-Torcy
Salle des 3 Ilets
Route de Torcy
77360 VAIRES SUR MARNE**

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture par le Président,
- Accueil des invités,
- Rapport du Président de la Commission de Vérification des Pouvoirs,
- 1^{er} tour des Elections des membres du comité directeur,
- Rapport moral du Secrétaire Général,
- Interventions et réponses aux questions par les Responsables des différents pôles ou/et commissions,
- Rapport financier Exercice 2023 par le Trésorier,
- Rapport du Commissaire aux comptes et Quitus au Trésorier,
- Présentation du budget prévisionnel 2024 par le Trésorier,
- Ouverture d'un éventuel 2^{ème} tour de scrutin pour l'élection des membres du comité directeur
- Désignation des délégués départementaux à l'assemblée générale de la F.F.B.B,
- Remise des récompenses fédérales Promotion 2024.
- Remise des sifflets d'Argent et de Bronze aux officiels dans le cadre du Pacte officiels #TousEngagés
- Election du Président du Comité

POINTS REGLEMENTAIRES :

- Les groupements sportifs sont représentés par leur Président ou un membre dûment mandaté par celui-ci et licencié dans le même club, âgé d'au moins 16 ans (en cas d'absence du Président, la personne mandatée devra présenter le pouvoir à la Commission de Vérification des Pouvoirs lors de l'émargement)
- La présence de tous les groupements sportifs est obligatoire, sans possibilité de se faire représenter par un autre club. Toute association non présente à l'assemblée générale sera redevable d'une amende conformément aux dispositions financières en vigueur
- Pour participer aux délibérations de l'Assemblée, les groupements sportifs doivent être en règle avec la Trésorerie du Comité, de la Ligue et de la Fédération.
- Le nombre de voix de chaque groupement sportif est égal au nombre de ses licenciés établi au 31 mars 2024

CANDIDATURES ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :
25 postes à pourvoir (dont 1 poste MEDECIN)

Cf. Liste jointe

CANDIDATURES ELECTION DES REPRESENTANTS DU COMITE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FFBB : 3 délégués + suppléants

3 candidats délégués :

Jean-Luc DE MUNCK – licencié à AVON

Julien FOSSAY – licencié à MORET

Kevin BOSI - licencié à LESIGNY

Suppléants :

Jean-François QUICRAY – licencié à DAMMARIE

Vincent LEVRIER – licencié à CHARTRETTES

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général,

Jean-Luc DE MUNCK